



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Compte-rendu de la première séance du conseil d'établissement tenue le 30 septembre 2013 à 18h30, au local #124 de l'école Sainte-Marie

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean Brûlé,	parent, président et substitut au Comité de parents
Jacynthe Lecavalier,	parent, vice-président
Julie Therrien,	parent
Yannick Paquin,	parent, représentant au Comité de parents
Marc-Francis Perrault	parent
Jean-Philippe Valade	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Julie Perron,	enseignante
Chantal Beauclair,	enseignante
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Émilie Chevrier,	enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Michèle René de Cotret,	directrice
Nancy Marshall,	directrice adjointe
Caroline Paré,	porte-parole O.P.P.

ABSENCES MOTIVÉES

Aucune

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT (PUBLIC)

Hélène Vachon,	stagiaire en musique
----------------	----------------------

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme René de Cotret, directrice, accueille les membres, constate le quorum et ouvre



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

la séance. Il est 18h32.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le CE d'accepter l'ordre du jour.

CE-13-14-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 11 juin 2013

Il est proposé par M. Jean-Philippe Valade d'accepter le procès-verbal du 11 juin 2013.

CE-13-14-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Présentation des membres du Conseils d'établissement 2013-2014

Mme René de Cotret demande au conseil d'établissement la permission que la direction adjointe, Mme Nancy Marshall, présente certains dossiers à l'occasion. Les membres du CÉ acceptent. Il est également mentionné que M. Jean-François Dubé désire laisser sa place.

Chaque membre du conseil se présente à tour de rôle.

5. Parole au public

Il manque un membre du personnel. Mme René de Cotret, directrice, nous informe de sa recherche d'un nouveau membre jusqu'au prochain CE.

6. Parole à un membre de l'O.P.P

Mme Paré se présente et nous informe qu'elle sera notre porte-parole de l'OPP. Elle sera présente lorsque cela sera nécessaire.

7. Correspondance

M. Brûlé nous présente le magazine "Action Parents" destiné aux membres du conseil d'établissement. On peut s'y abonner gratuitement. Il nous offre de le consulter au besoin.



POINTS DE DÉCISION

8. Élection pour la présidence

Mme Julie Perron et Mme Chantal Beauclair propose de renommer M. Jean Brûlé au poste de présidence. M. Brulé accepte.

CE-13-14-03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Élection pour la vice-présidence

Mme Chantal Beauclair propose Mme Jacynthe Lecavalier au poste de vice-présidence. On précise les implications de ce poste. Mme Lecavalier accepte.

CE-13-14-04

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Élection pour le poste de secrétaire

Madame Émilie Chevrier propose que le poste de secrétaire soit fait en alternance selon le calendrier suivant :

Septembre : Chantal Beauclair et Julie Perron

Octobre : Émilie Chevrier et Jacynthe Lecavalier

Décembre : Isabelle St-Cyr et Marika Ghelyn

Février : Jean-Philippe Valade et Marc-Francis Perreault

Mars : Julie Therrien

Avril : Yannick Paquin

Mai : Jean-Philippe Valade et Marc-Francis Perreault

Juin : Émilie Chevrier et Jacynthe Lecavalier

CE-13-14-05

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Révision et adoption des règles de régie interne (document annexé)

Mme René de Cotret nous présente le document et attire notre attention aux points 2.2 et 3.3. Elle nous propose de reporter l'heure de fin de rencontre à 21h00 au lieu de 21h30. Approuvé à l'unanimité.

Certaines coquilles sont survenues et seront corrigées pour le prochain CÉ.



CE-13-14-06

12. **Élaboration du calendrier des rencontres pour 2013-2014 (projet annexé)**

Un nouveau calendrier est proposé par Mme Chantal Beauclair. Les rencontres auront lieu uniquement les lundis. Mme Therrien soulève son conflit d'horaire avec le comité d'urbanisme auquel elle participe les derniers lundis du mois. On lui propose de quitter l'assemblée plus tôt lors de ces conflits d'horaire.

M. Brûlé propose d'annuler la rencontre du 27 janvier 2014 et que celle de février demeure une rencontre au besoin.

Mme René de Cotret insiste sur l'importance de la rencontre du 9 juin pour la présentation du budget annuel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. **Allocations ciblées : programme d'Aide aux devoirs et École en forme et en santé (à confirmer).**

Mme René de Cotret nous informe des montants versés à notre école. Le montant global est donné selon le nombre d'élèves, soit 17 089\$ pour l'année 2013-2014.

Aide aux devoirs :

- Nous sommes à la recherche d'une personne qui animerait des ateliers pour les parents. L'année dernière, ces ateliers étaient donnés par Mme Nathalie Chenette, orthopédagogue. On se questionne à savoir si ces ateliers seront offerts seulement aux parents des élèves de 1re année.

- Nous poursuivons dans la même lignée que l'an dernier. Nous offrirons une aide en mathématiques qui sera donnée par des enseignants de l'école.

- M. Brûlé s'interroge quant au montant restant des sommes allouées de l'an dernier.

École en forme et en santé :

- Nous pouvons demander une subvention de 2255.00\$ pour notre école. C'est un montant moins élevé que l'an dernier d'environ 400\$ à 500\$. Ce montant alloué cette année est réparti comme suit :

- 1) Équipe de mini-basket
- 2) Répartition du montant par les professeurs d'éducation physique (activités école, activités parascolaires)
- 3) Activités parascolaires uniquement pour les élèves du 3^e cycle.
- 4) 10% maximum du montant alloué peut servir à l'achat de matériel.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

M. Brûlé demande la possibilité de connaître le surplus budgétaire de l'Aide au devoir et de l'École en forme et en santé de l'année dernière lors de la prochaine rencontre du CÉ.

CE-13-14-07

Proposé par M. Jean-Philippe Valade.

14. Sondage activités éducatives complémentaires (document annexé)

Mme René de Cotret présente le sondage qui sera envoyé aux parents en rapport avec les activités éducatives proposées à chaque degré. Les activités ne sont pas obligatoires. Les parents peuvent accepter ou non les activités. S'ils refusent, ils peuvent se rallier à la majorité. Il faut avoir 90% des réponses positives pour que l'activité ait lieu, sinon elle est annulée. Les parents doivent se prononcer pour chaque activité.

Certains parents du CÉ se questionnent sur ce pourcentage imposé. Inquiétude face aux années antérieures. Mme Isabelle St-Cyr confirme que pour les activités antérieures en 6^e année, la participation des enfants s'élevait à plus de 90%.

CE-13-14-08

Proposée par Mme Émilie Chevrier.

15. Programmation des activités éducatives complémentaires

Mme René de Cotret nous présente le calendrier des activités éducatives pour l'année 2013-2014. Les activités éducatives et le matériel didactique ne doivent pas dépasser une somme de 115\$ par élève. Tous les niveaux respectent cette dernière balise.

Deux coquilles se sont glissées dans les activités éducatives en 5^e année. Il faut changer le montant de 23.43\$ à la sortie du Centre aquatique de Chambly pour 3.35\$. Il faut aussi ajouter l'activité du Centre des sciences de Montréal au montant de 23.43\$. La classe verte est toujours au montant de 131.08\$ Nous recevrons le document corrigé par courriel.

CE-13-14-09

Proposé par Mme Marika Ghelyn.

16. Projet spécial 6^e année

Mme Isabelle St-Cyr présente la sortie classe neige à St-Côme. Elle nous présente la campagne de financement de vente de sapins et couronnes de Noël. Cette campagne de financement abaissera la facture commune et individuelle des élèves de 6^e année. La vente se fera lors de la rencontre de parents du 18 novembre 2013 et la livraison aura lieu



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

le 5 décembre. La chorale de l'école Ste-Marie sera sur place lors de la livraison. Il y aura peut-être de chocolat chaud sur place. L'invitation se fera par courriel.

CE-13-14-10

Proposé par Mme Marika Ghelyn

17. Projet spécial 5^e année

Mme Émilie Chevrier présente l'encan dirigé par M. Robert Vanasse. L'activité aura lieu le samedi 12 avril 2014. On demande aux parents de commencer à réfléchir dès maintenant aux objets qu'ils pourraient offrir pour l'encan.

CE-13-14-11

Proposé par Mme Marika Ghelyn

POINTS D'INFORMATION

18. Vérification de la liste des membres du CE

Une feuille indiquant le nom, l'adresse courriel et le numéro de téléphone a circulé durant la réunion. Des corrections y sont apportées. Elles seront corrigées et envoyées par courriel.

19. Dénonciation de conflit d'intérêt (document annexé)

Le document est expliqué. Il n'y a pas de conflit d'intérêt pour le moment.

20. Paroles au Représentant au Comité de parents

M. Paquin sera le représentant au comité de parents. M. Brûlé sera le substitut.

M. Brûlé ne voit pas l'intérêt de se présenter au Comité de parents, car les sujets sont souvent redondants. Ce n'est pas une formalité en tant qu'école d'y assister.

Mme René de Cotret demande tout de même de vérifier l'ordre du jour des sujets proposés qui pourraient être importants.

21. Parole à la Responsable du Service de garde

Mme Ghelyn nous informe que tout va bien pour le moment. Les groupes sont faits. Environ 620 élèves sur 640 élèves sont inscrits au service de garde ou aux dîneurs.

Nouveauté cette année, le service de traiteur sera offert 5 jours par semaine.

Le réseau électrique de l'école pose problème lors de la période du dîner avec l'utilisation des micro-ondes. Il faut revoir le système électrique (projet à caractère



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

physique) ou repenser à faire la promotion du thermos et du lunch froid.

22. Parole aux membres

M. Valade questionne la direction au sujet des caméras de surveillance. Ce point a été discuté lors de l'assemblée générale des parents en début d'année. Le projet est toujours en cours. Les cartes pour que les visiteurs puissent circuler dans l'école seront bientôt effectives. M. Valade trouve le temps de mise en place du système de sécurité de l'école trop long. Cartes d'accès ou clés pour le personnel à venir.

M. Paquin se questionne sur les rumeurs de rôdeur qu'ils y auraient eues autour de l'école à la fin de la dernière année scolaire. Le policier éducateur viendra rencontrer la direction d'école à ce sujet. La direction fait le suivi auprès des policiers s'il y a un signalement. À ce moment-là, elle informe aussi le personnel de l'école de la situation et des mesures à mettre en place s'il y a lieu.

M. Brûlé expose la problématique de la contribution volontaire. Elle n'a pas été facturée à tous les parents cette année ou bien, elle n'a pas été facturée de la bonne façon (incluse dans le montant total). Les informations à ce sujet seront mentionnées dans un prochain communiqué envoyé aux parents.

M. Brûlé nous informe sur l'utilisation du budget de fonctionnement du CÉ. Il ne doit pas être utilisé pour payer la facture de restaurant. Le budget est approximativement de 600\$, soit 300\$ plus 0.50¢ par élève moins les compressions paramétriques. Il suggère également que le budget soit revu 2 fois par année.

23. Informations de la direction

Mme René de Cotret nous informe du changement de l'horaire de l'école qui sera effectif au plus tard le 15 octobre 2013.

La modification est faite dans le temps d'enseignement à l'élève qui doit être de 25 heures par semaine.

L'école débutera à 8h20 au lieu de 8h25. L'heure du dîner débutera à 11h45 au lieu de 11h50 et sera donc de 80 minutes au lieu de 90 minutes.

Une récréation de 15 minutes à l'extérieur est ajoutée en après-midi.

Nous ne pouvons pas changer les heures d'entrée et de sortie pour cette année en lieu avec le système de transport.

Cet horaire n'est valide que pour la présente année scolaire. Nous évaluerons le fonctionnement de ce nouvel horaire en cours d'année (bon fonctionnement et problématique). Nous pourrons faire des modifications l'an prochain.

Les parents se questionnent sur les 10 minutes en moins sur l'heure du midi à cause



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

des problématiques liées avec le réseau électrique de l'école et les micro-ondes. Ils suggèrent donc de faire la promotion du repas froid et/ou thermos pour commencer à sensibiliser les parents de l'école.

Mme René de Cotret informe les membres du CÉ de trois formations offertes concernant le fonctionnement des conseils d'établissement des écoles. L'information sera transmise par courriel.

Mme Marshall nous informe qu'elle a pris connaissance du dossier de l'aménagement de la cours. Elle apportera des informations à ce sujet au prochain CÉ concernant l'aménagement de la phase 2.

24. Affaires diverses

Aucune

25. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 20h41.

Approuvé par M. Jean-Philippe Valade

CE-13-14-12

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michèle René de Cotret, Directrice

Jean Brûlé, Président

2013/ 09 / 30

Date d'adoption du procès-verbal